

Rath`s Pr 88 (n° cde 34780)

Produit de protection pour la peau soluble dans l'eau

Contenu

Eau, glycérine, silicate de sodium, tallowate de sodium, Ceteareth 5, palmcernelate de sodium, paraffine, parfum.

Description

Cette crème de protection pour la peau (similaire à une émulsion huile dans l'eau) pouvant être diluée dans l'eau présente une viscosité intrinsèque et donc une consistance épaisse. Elle ne graisse pas et préserve votre peau face aux matières non aqueuses et nocives que vous pouvez être amené à utiliser pour vos créations. Vous pourrez grâce à cette crème nettoyer légèrement les produits résiduels(uniquement avec de l'eau). Si vous dosez correctement le produit, vous ne laisserez aucune empreinte de doigt sur votre œuvre.

La crème ne contient ni conservateur ni silicone.

Utilisation.

La crème Rath`s Pr 88 protège votre peau lorsque vous travaillez avec des produits à base d'huile, de graisse, de graphite, de suie, de goudron et de bitume mais également quand vous utilisez de la peinture, du vernis, de la colle, de la résine synthétique, du polyester, du silicone, un pistolet à colle, de la poussière, des fibres de verre, etc...

Fonction

Ce produit forme une pellicule de protection sèche et élastique sur votre peau et la préserve efficacement de tout contact avec la matière à travailler. La teneur en agent tensioactif de cette couche protectrice permet de retirer facilement les matières y ayant adhéré en rinçant tout simplement avec un peu d'eau après votre travail. Votre peau sera ainsi parfaitement protégée. De nombreuses personnes ne se lavent pas correctement les mains après avoir utilisé des substances nocives, ce qui représente un des plus grands dangers pour la peau. Par ailleurs, la crème n'altère aucunement les fonctions essentielles de votre peau (respiration, transpiration et sens du toucher).

Dosage

Appliquez 2 à 3 ml de crème sur vos mains avant de commencer votre travail.

Cette crème de protection a été fabriquée dans le plus pur respect de l'environnement. Elle n'est soumise à aucune directive concernant le transport des matières nocives. Elle est parfaitement conforme à la Lebensmittel- und Bedarfsgegenständegesetz (loi allemande du 15 août 1974 (BGBl. I 1945) relative au commerce des produits alimentaires, tabacs, produits cosmétiques et autres biens de première nécessité).

Conservation

Vous pouvez conserver la crème de protection pr 88 entre 0 et 20°C. La durée maximale de conservation est de 30 mois.